

nom et démonstratif (*ké háré* 'cet âne' pl. *kú háru*).

Les noms ont une forme 'déterminée' marquée par l'adjonction d'une terminaison nasale et d'un élément tonal bas. Par rapport à l'article défini du français, cette forme a un emploi plus large et une valeur moins précise. Par exemple, en français, pour introduire dans le discours un référent que l'interlocuteur n'est pas censé avoir à l'esprit, il n'est pas correct d'utiliser l'article défini. En soninké en revanche, la forme déterminée du nom est parfaitement acceptable dans ce contexte. On peut dire que la forme 'non déterminée' du nom a une valeur d'insistance sur le caractère indéfini du référent, tandis que la forme 'déterminée' est dans la plupart des contextes une forme sémantiquement non marquée (ou 'par défaut').

2. Complément de nom et possessifs

En soninké, le nom et son complément se rangent dans l'ordre 'modifieur-modifié' (inverse de celui du français) :

<i>dèbén</i> village.D	<i>ɲàlimàamin</i> imam.D	<i>tàaxàllènma'</i> voisin.D	'un voisin de l'imam du village'
---------------------------	-----------------------------	---------------------------------	----------------------------------

Cette construction est marquée par un changement tonal qui affecte le nom modifié : en l'absence d'un complément qui les précède, 'imam' et 'voisin' ont comme contour tonal *àlimáami* et *tàaxàllènma*. Le soninké n'a pas de formes spéciales correspondant aux possessifs du français : dans cette fonction on emploie simplement les pronoms personnels. Par exemple, dans *ó tàaxàllènma* 'notre voisin', on a le même pronom de première personne du pluriel *ó* que dans *Ó dà àlimáamin kúuñí* 'Nous avons salué l'imam'.

3. Construction qualificative

La construction qualificative du soninké, illustrée par *dèbi-xòore* 'ville' (littéralement 'grand village'), est en réalité un nom composé plutôt qu'une véritable construction syntaxique. En effet, le nom (qui précède invariablement l'adjectif épithète) est à une forme spéciale (la forme non autonome) qui de manière générale s'emploie chaque fois que le lexème nominal entre dans la formation d'un lexème construit dont il n'est pas l'élément terminal. En tant que mot autonome, 'village' se dit *dèbé* (forme déterminée *dèbe*) et non pas *dèbi-*, et cette forme non-autonome *dèbi-* se rencontre non seulement en combinaison avec les adjectifs, mais aussi par exemple dans *dèbi-dù-nke* 'villageois' ou *dèbi-gùme* 'chef de village'. De la même façon, *hàre* 'âne' apparaît à la forme non autonome *hàri-* dans *hàri-júgúmúntè* 'âne boiteux', mais aussi par exemple dans *hàri-xùro* 'crottin d'âne'. Compte tenu de la nature particulière de la construction qualificative (qui constitue en fait un mot unique), il est logique que le pluriel soit marqué seulement à la fin, c'est-à-dire sur l'adjectif (*dèbi-xòoru* 'grands villages', *hàri-júgúmúntò* 'ânes boiteux').

4. Autres modifieurs du nom

Dans le groupe nominal, les divers types de modifieurs occupent chacun une position fixe, qui est souvent différente de celle de leur équivalent en français. Par exemple, *yògó* 'un certain' suit le nom (*kòotá yògó* 'un jour'), de même que *tàná* 'autre' (*hàré tàná* 'un autre âne), ou encore *sú* 'tout, tous' (*hí sú* 'toute chose').

En particulier, les numéraux se répartissent en plusieurs sous-ensembles qui ne se combinent pas avec les noms de la même façon. Par exemple, avec 'deux', le numéral suit le nom, et le nom est à la forme du pluriel (*hàru hilli* 'deux ânes), alors qu'avec 'vingt', le numéral précède le nom, et le nom est à la forme du singulier (*tànpillè hàré* 'vingt ânes').

GLOSSAIRE

D = déterminé ; **INF** = marque d'infinitif (précède le verbe, comme to en anglais) ; **O** = objet (direct) ; **POSTP** = même fonction qu'une préposition, mais se place après le groupe nominal) ; **S** = sujet ; **SG** = singulier ; **TR** = marqueur de transitivité ; **V** = verbe ; **X** = oblique (tout terme de la construction d'un verbe autre que le sujet ou l'objet direct.

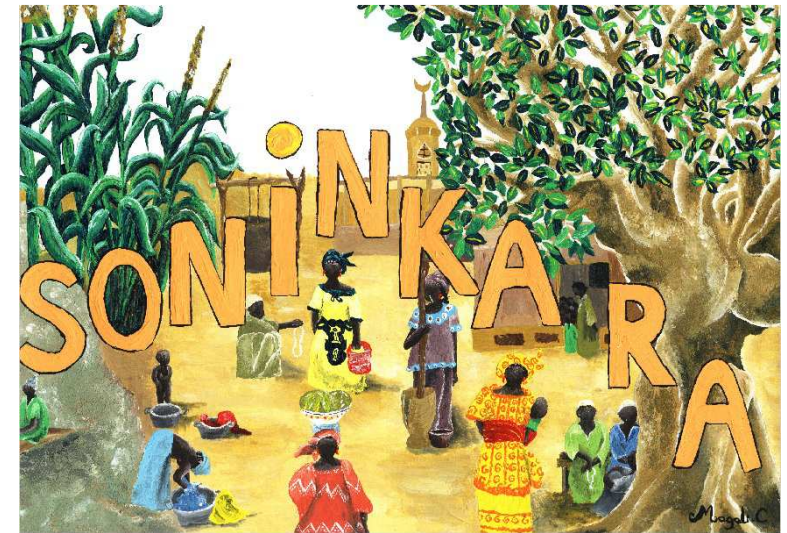


LANGUES ET GRAMMAIRES
EN (ILE DE) FRANCE

Denis Creissels, Université Lumière
Ismael Diawara, consultant

LE SONINKÉ

[quelques contrastes pertinents pour l'acquisition du Français Langue Seconde par des locuteurs du soninké]



LGIDE <http://lgidf.cnrs.fr/>

Le projet Langues et Grammaires en (Île-de) France a pour centre un site internet conçu par des linguistes, des didacticiens et des professionnels de l'Éducation nationale et propose :

- des informations linguistiques sur diverses langues parlées en (Île-de) France
- des descriptions scientifiques des propriétés scripturales, sonores et grammaticales, avec des exemples écrits et audio
- une liste de mots traduits et enregistrés et une histoire traduite et lue dans toutes les langues étudiées
- des informations sur les systèmes de numération
- des ressources bibliographiques pour chaque langue
- des liens conduisant à d'autres sites linguistiques
- des outils pédagogiques pour les professionnels en charge de publics allophones (fiches langues, activités)

PRÉSENTATION GÉNÉRALE

La langue soninké (sòoninkànqànnè) compte environ deux millions de locuteurs. Le territoire traditionnel des Soninké (Sòoninko) recoupe les pays suivants : Mali, Mauritanie, Sénégal et Gambie. Il n'existe pas de forme standard du soninké, il n'y a pas non plus une variété dialectale de cette langue reconnue comme plus prestigieuse que les autres. Toutefois, l'écart entre les différentes variétés dialectales est relativement faible et n'entrave pas l'intercompréhension. Cette présentation se base sur le soninké du Kingui (Mali).

ÉLÉMENTS DE PHONOLOGIE

1. Les voyelles	antérieures	postérieures
fermées	i, ii	u, uu
moyennes	e, ee	o, oo
ouvertes	a, aa	

2. Les consonnes	labiales	dentales	palatales	vélaires	uvulaires	glottales
plosives non voisées	p	t	c	k	q	
plosives voisées	b	d	j	g		
fricatives	(f)	s				H
nasales	m	n	ñ	ŋ		
approximante latérale		l				
vibrante		r				
semi-voyelles	w		y			

La notation (f) signifie que cette consonne n'existe que dans une partie des parlers soninké. En initiale d'un mot, certaines consonnes (f, s, h, r, w et y) subissent automatiquement une modification si le mot précédent a une terminaison nasale (par exemple *hàre``àne` / àlimáamin` [d]àre`* 'l'âne de l'imam'). Dans les mêmes conditions, un ŋ s'ajoute aux mots qui commencent par une voyelle (cf. *àlimáami`* 'imam' / *dèbén` [ŋ]àlimàami`* 'l'imam du village').

3. Les tons

Le soninké est une langue à tons, dans laquelle chaque syllabe est caractérisée par une hauteur musicale, haute (´) ou basse (`), par exemple *qáwá`* 'être humide' / *qáwà`* 'se ressembler', *kárá`* 'casser' / *kàrá`* 'mourir'.

4. La structure syllabique

Les groupes de consonnes ne sont possibles que de façon très limitée en soninké : on ne les trouve qu'en position interne, et les seuls groupes possibles sont, ou bien des géminées (consonnes doubles, par ex. *sókkè`* 'herbe'), ou bien des séquences n+C (par exemple *túnka`* 'roi'). En fin de mot, la seule consonne possible est une nasale qui adapte son articulation à l'initiale du mot suivant ; cette nasale finale a une valeur grammaticale (marque de détermination des noms : à *má` mèxènci` qóbó`* 'il n'a pas acheté de vélo' / à *má` mèxènci` [ŋ] qóbó`* 'il n'a pas acheté le vélo'), et devant pause elle est automatiquement effacée. C'est ce qui explique par exemple que 'machine' a été emprunté par le soninké comme *màsi`* (indéf.) / *màsiŋ`* (défini.).

ÉLÉMENTS DE GRAMMAIRE

Les particularités les plus remarquables de la construction de la phrase simple sont (a) une rigidité absolue de l'ordre des constituants, et (b) une distinction particulièrement tranchée entre construction transitive et construction intransitive.

LE VERBE ET LA PHRASE

1. La construction intransitive

La prédication verbale intransitive peut être schématisée comme S V X. Le sujet (S) occupe une position absolument fixe avant le verbe, et sauf à l'impératif il est obligatoirement exprimé. Tous les autres termes (les 'obliques') se placent après le verbe. Le verbe ne porte aucune marque d'accord. Dans cette construction, l'absence de tout marqueur grammatical explicite de temps-mode et de négation s'interprète comme 'accompli positif'. En dehors de l'accompli positif, un mot grammatical (sorte d'auxiliaire) qui exprime à la fois des distinctions de temps-mode et la distinction positif/négatif doit être inséré entre le sujet et le verbe. Selon le marqueur de temps-mode-négation, le verbe peut être à la forme nue ou à une forme suffixée qu'on peut désigner comme 'gérondif', et une alternance tonale peut se produire :

SONINKÉ

FRANÇAIS

<i>Hàreŋ` Ø` qáaru.</i>	'L'âne a crié.'
<i>Hàreŋ` ma` qáaru.</i>	'L'âne n'a pas crié.'
<i>Hàreŋ` ñá` qáaru-nù.</i>	'L'âne crie.'
<i>Hàreŋ` ntá` qáaru-nù.</i>	'L'âne ne crie pas.'

Une particularité remarquable du soninké est que la négation n'a pas d'expression indépendante de l'expression du temps-mode : à chaque marque affirmative de temps-mode correspond une marque négative qui exprime la même valeur de temps-mode, mais qui formellement est complètement différente (accompli *Ø` / má`* ; inaccompli *wá` / ntá`*, etc.).

2 La construction transitive

La construction verbale transitive a pour schème S O V X, avec à gauche du verbe deux termes nominaux (le sujet et l'objet) qui doivent tous les deux être exprimés. A l'accompli positif et à l'impératif pluriel, qui n'ont aucune marque particulière dans la phrase intransitive, on trouve entre le sujet et l'objet un marqueur *dà`* qui s'analyse comme un marqueur de transitivité.

<i>Hàreŋ` Ø` qáaru.</i>	'L'âne a crié.'
<i>S` V`</i>	
<i>Yúgòn` dà` àlimáamin` kúuñí.</i>	'L'homme a salué l'imam.'
<i>S` TR` O` V`</i>	

Au subjonctif/infinitif, on a un marqueur différent dans la construction transitive (*nà`*) et dans la construction intransitive (*nàn`*) :

<i>Hàreŋ` qúsà` nàn` qáaru.</i>	'L'âne s'est mis à braire.'
<i>S` V` INF` V`</i>	
<i>Táaxállénmàn` qúsà` nà` hàreŋ` kátú.</i>	'Le voisin s'est mis à frapper l'âne.'
<i>S` V` INF` O` V`</i>	

En dehors de ces cas, on trouve immédiatement après le sujet de la phrase transitive les mêmes marqueurs de temps-mode et de négation que dans la phrase intransitive. Le verbe prend dans les mêmes conditions le suffixe de gérondif et est soumis aux mêmes alternances tonales :

<i>Táaxállénmàn` má` àlimáamin` kúuñí.</i>	'Le voisin n'a pas salué l'imam.'
<i>Táaxállénmàn` ñá` àlimáamin` kúuñí-ní.</i>	'Le voisin salue l'imam.'
<i>Táaxállénmàn` ntá` àlimáamin` kúuñí-nì.</i>	'Le voisin ne salue pas l'imam.'

3. Noms et pronoms

Il n'y a aucune différence de position entre pronoms et noms, et il n'y a aucune différence de forme entre pronoms en fonction de sujet et pronoms en fonction d'objet :

<i>A` àlimáamin` dà` táaxállénmàn` bísímíllà`</i>	'L'imam a accueilli le voisin'
<i>A`` dà`` à` bísímíllà`</i>	'Il l'a accueilli'

4. Termes autres que sujet et objet

Les groupes nominaux qui entrent dans la construction de la phrase verbale avec un statut autre que sujet ou objet se placent après le verbe. Le soninké a quelques prépositions, mais utilise surtout des postpositions pour marquer la fonction des termes nominaux autres que le sujet et l'objet. Parmi ces postpositions, *yí` / ñá`* est une postposition 'multifonction', à laquelle il n'est pas possible de reconnaître une valeur sémantique précise.

<i>Àn`` pàreŋ`` lóxó`` ín`` ñá`` !`</i>	'Prête-moi ton âne !'
<i>2SG`` âne.D`` prêter` 1SG` POSTP`</i>	
<i>Àlimáamin`` dàgá`` debìxòorén`` dì.</i>	'L'imam est parti à la ville.'
<i>imam. D` partir` ville.D` dans`</i>	

LE NOM ET LE GROUPE NOMINAL

1. Genre, nombre, définitude

Le soninké n'a rien qui ressemble de près ou de loin à un système de genre, et en particulier les deux pronoms de troisième personne *à`* (singulier) et *ì`* (pluriel) n'impliquent absolument rien quant à la nature de leur référent.

Le pluriel est marqué par un changement de la terminaison des noms (*hàre``àne` pl. hàru`*, *ka``maison` pl. kàanu`*, etc.), et il y a des mécanismes d'accord en nombre, par exemple entre